



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page Facebook: <http://www.facebook.com/snuipp67>
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



Compte rendu de la CAPD du 13 novembre 2014

La CAPD de ce jour était présidée par M. Ladaïque

1. Déclaration liminaire du SNUipp-FSU à lire en pièce jointe

2. Formation continue

• Stages annulés (en raison d'un manque d'inscrits) :

Dispositif 14D0670017 Formations ASH des personnels spécialisés :

- Module 7832 Enrichir sa pratique de médiations pédagogiques
- Module 7833 Apprendre ensemble
- Module 7834 Le socle commun : un appui pour les actions du RASED
- Module 7835 Les troubles spécifiques du langage écrit et du langage oral
- Module 7840 Apprentissage de la lecture pour des adolescents
- Module 7841 Outils pour accompagner le parcours des élèves
- Module 7842 Enseigner les mathématiques : des jeux pour apprendre

Le SNUipp-FSU 67 a dénoncé le manque criant de formation continue. La réussite des élèves est indissociable de la formation qualitative des maîtres. Suite au stage avec Rémi Brissiaud, le SNUipp-FSU 67 a fait remonter à l'administration les besoins en mathématiques recueillis. Cette année, seules 3 malheureuses formations à public désigné, en maths sont programmées.

Lors du prochain Conseil de Formation, Virginie SOLUNTO et Jonathan BOURREAU pour le SNUipp-FSU 67) porteront la parole des collègues.

3. Droit Individuel à la Formation

Forte montée en puissance des DIF touchant à la maîtrise. Il existe 2 voies pour le DIF : enrichir son champ professionnel et enrichir un autre champ, bien distinct de l'enseignement.

4. Points divers

• Postes à profil :

- Poste de conseiller pédagogique de Strasbourg 4 : Sandrine ELLES, à titre provisoire.
- Poste de Conseiller pédagogique de l'éducation prioritaire : Corine Petersen, à titre définitif.

5. Questions diverses des organisations syndicales

• Bilan des congés maladie : avec un taux d'absentéisme de 2,34%, personne ne pourra prétendre que les enseignants du Bas-Rhin sont toujours absents.

Le SNUipp-FSU 67 réitère sa demande auprès de l'administration d'obtenir un véritable bilan permettant de connaître l'impact du jour de carence sur les congés maladie. De la même manière, un bilan comparatif sera nécessaire en 2015 afin de tenir compte de l'impact de la réforme des rythmes sur la santé des enseignants.

- Temps de travail des Titulaires Remplaçants :

Le SNUipp-FSU a interpellé l'administration concernant la demande de certains IEN qui demandent à leurs ZIL d'être joignable dès 7h15 le matin, pour les informer de leur affectation du jour. Comment les collègues récupèrent-ils ce temps qui peut être assimilé à une astreinte ?

Selon l'administration, il n'y a pas de problème : en étant ZIL, on accepterait d'être joignable, c'est une des contraintes du type de poste...

- Organisation des animations pédagogiques pour les PES :

Les collègues n'ont pas à revenir sur leur école le soir pour une animation pédagogique, s'ils étaient à l'ESPE le jour de l'animation prévue.

Pour l'année prochaine, l'administration envisage de démultiplier les formations.

- Accompagnement des enfants en situation de handicap :

Au 12/11/2014, il y a 822 notifications pour 780 élèves déjà accompagnés, soit 42 enfants non accompagnés (Taux de couverture de 95%).

- Pourquoi faire un double projet Mus-e/ACMISA ?

Les financements sont différents (ACMISA : financements DRAC et éducation Nationale ; Mus-e : financements politiques de la ville), d'où la nécessité de faire un double projet pour être dans « les clous ».

- Indemnité forfaitaire de formation :

L'indemnité forfaitaire de formation sera touchée par les M2/PES fin décembre, sur 10 mois. C'est automatique, ils n'ont aucune démarche à faire.

Le SNUipp-FSU 67 rappelle que les stagiaires doivent pouvoir avoir le choix entre cette nouvelle indemnité forfaitaire et l'ancien système d'indemnisation de stage.

- Groupe de travail sur la direction d'école :

Le SNUipp-FSU 67 a rappelé qu'une circulaire récente demande la mise en place d'un GT sur la direction d'école et la simplification des tâches administratives.

- Inspection des collègues :

Le SNUipp-FSU 67 rappelle que la note d'inspection garde malheureusement toujours un rôle prépondérant sur la carrière (elle compte double dans le département pour les promotions). Le Snuipp-FSU 67 propose dans un premier temps d'aligner le barème du Bas-Rhin sur celui du Haut-Rhin (note compte simple).

L'administration nous a affirmé que le monde de l'éducation est un monde très humaniste, les IEN ayant tous été des enseignants.